

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 14704
Numéro SIREN : 840 362 214
Nom ou dénomination : Tofane Global

Ce dépôt a été enregistré le 18/05/2022 sous le numéro de dépôt 48405

S.A.S. TOFANE GLOBAL

COMPTE RENDU DE TRAVAUX
SUR LES COMPTES ANNUELS
DE L'EXPERT-COMPTABLE,
BILAN, COMPTE DE RESULTAT ET
ANNEXE DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2021



Sommaire

Bilan	2
ACTIF	2
<i>Actif immobilisé</i>	2
<i>Actif circulant</i>	2
PASSIF	3
<i>Capitaux propres</i>	3
<i>Provisions pour risques et charges</i>	3
<i>Emprunts et dettes</i>	3
Compte de résultat	4
Annexe des comptes annuels	6
FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	6
PRINCIPES GENERAUX	7
NOTES SUR LE BILAN ACTIF	10
NOTES SUR LE BILAN PASSIF	11
AUTRES INFORMATIONS	12
DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE	Erreur ! Signet non défini.
TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS	13

COMPTE RENDU DE TRAVAUX SUR LES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de la **S.A.S. TOFANE GLOBAL** pour l'exercice du **1^{er} janvier 2021** au **31 décembre 2021** et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 12 pages, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	82 601 650,25 euros
Chiffre d'affaires	966 820,64 euros
Résultat net comptable	-204 104,09 euros

Fait à ANGERS,
le 07 avril 2022

C.A. LEFEUVRE
Associé

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
Actif immobilisé				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	124 175	104 471	19 704	68 563
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	41 158 018		41 158 018	41 158 017
Créances rattachées à des participations	33 934 529		33 934 529	29 935 623
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	81 282		81 282	69 744
TOTAL (I)	75 298 002	104 471	75 193 532	71 231 946
Actif circulant				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				3 390
Clients et comptes rattachés	2 126 310		2 126 310	1 362 806
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices	13 773		13 773	391 314
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	332 816		332 816	342 824
. Autres	1 470 332		1 470 332	4 026 793
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 725 087		2 725 087	9 109 947
Instruments de trésorerie				
Charges constatées d'avance	33 658		33 658	21 990
TOTAL (II)	6 701 977		6 701 977	15 259 063
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	557 786		557 786	860 059
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)	148 356		148 356	2 142 390
TOTAL ACTIF (0 à V)	82 706 121	104 471	82 601 650	89 493 457

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 26 750 000 €uros)	26 750 000	26 750 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	15 289 500	15 289 500
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-7 375 862	-6 936 119
Résultat de l'exercice	-204 104	-439 743
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	1 142 645	793 195
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
TOTAL (I)	35 602 179	35 456 834
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	148 356	2 142 390
Provisions pour charges	2 427	18 336
TOTAL (III)	150 783	2 160 726
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts	33 650 400	38 458 134
. Découverts, concours bancaires	1 069	9 734
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés	9 780 621	10 941 127
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 134 207	1 480 908
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	310 705	188 484
. Organismes sociaux	171 785	107 942
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		28 617
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	19 148	14 868
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 776	1 776
Autres dettes	33 450	627 952
Instruments de trésorerie	4 377	16 356
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	46 107 539	51 875 898
Ecarts de conversion passif (V)	741 150	
TOTAL PASSIF (I à V)	82 601 650	89 493 457

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	
	France	Exportations	Total	Total
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services		966 821	966 821	912 000
Chiffre d'affaires net		966 821	966 821	912 000
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			10 000	
Reprises sur amort. et prov., transferts de charges			466 898	656 485
Autres produits			24	21
Total des produits d'exploitation			1 443 743	1 568 507
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			3 104 473	3 195 629
Impôts, taxes et versements assimilés			81 565	8 448
Salaires et traitements			802 130	694 458
Charges sociales			334 681	290 909
Dotations aux amortissements sur immobilisations			354 690	328 336
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				10 832
Autres charges			7 231	13 342
Total des charges d'exploitation			4 684 769	4 541 953
RESULTAT D'EXPLOITATION			-3 241 026	-2 973 447
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participation			2 042 050	7 454 582
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés			88 769	148 877
Reprises sur provisions et transferts de charges			2 142 390	3 054 527
Différences positives de change			247 921	29 926
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers			4 521 130	10 687 912
Dotations financières aux amortissements et provisions			148 356	2 142 390
Intérêts et charges assimilées			1 309 910	1 389 510
Différences négatives de change			172 140	76 472
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières			1 630 406	3 608 371
RESULTAT FINANCIER			2 890 724	7 079 541
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-350 302	4 106 094

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 990 529
Reprises sur provisions et transferts de charges		153 704
Total des produits exceptionnels		2 144 233
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		6 563 174
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	349 449	402 420
Total des charges exceptionnelles	349 449	6 965 595
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-349 449	-4 821 362
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	-495 648	-275 525
Total des produits	5 964 873	14 400 652
Total des charges	6 168 977	14 840 394
RESULTAT NET	-204 104	-439 743
Dont crédit-bail mobilier		
Dont crédit-bail immobilier		

Annexe des comptes annuels

S.A.S. TOFANE GLOBAL
112, avenue Kléber
75116 PARIS
N° SIRET : 840 362 214 00024

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

L'exercice social clos le 31 décembre 2021 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31 décembre 2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 82 601 650,25 euros.

Le résultat net comptable est une perte de 204 104,09 euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés par la société TOFANE, Présidente.

Covid-19

Dans le contexte du Covid-19, la société n'a pas suspendu son activité. Elle n'a pas eu besoin de faire appel à des aides financières exceptionnelles, ni aux mesures d'activité partielle.

Ukraine

La guerre en Ukraine, qui a débuté en février 2022, n'a pas d'impact sur les comptes.

A la date d'arrêté des présents comptes annuels, la Direction de la société TOFANE GLOBAL n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

PRINCIPES GENERAUX

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 relatif au Plan Comptable Général, le cas échéant, modifié par les règlements de l'Autorité des Normes Comptables n° 2015-06, 2016-07, 2018-01 et 2018-02, et en application des principes fondamentaux :

Image fidèle
Comparabilité
Continuité d'activité
Régularité
Sincérité
Prudence
Permanence des méthodes

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du Plan Comptable Général.

Ainsi, les immobilisations inscrites à l'actif du bilan sont :

- Identifiables,
- Porteuses d'avantages économiques futurs,
- Contrôlées par l'entité,
- Evaluées de façon fiable.

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

Les immobilisations, par nature décomposables, ont fait l'objet d'une décomposition lorsque les montants des différents composants apparaissent significatifs et/ou ont des durées d'utilisation distinctes de celles de la structure.

Amortissements

Les amortissements sont comptabilisés selon les durées d'utilisation réelles de chaque type d'immobilisations.

Les durées ainsi appliquées au sein de l'entité sont les suivantes :

Installations et agencements divers	3 à 9 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Mobilier de bureau	3 ans

Lorsque des indices de perte de valeur apparaissent, une dépréciation des immobilisations est constituée, si la valeur actuelle est inférieure à la valeur comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, le montant des augmentations de capital et les frais d'acquisition des titres.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les frais d'acquisition ont été portés à l'actif et font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

Les frais d'emprunt liés à ces acquisitions font l'objet d'un étalement sur 5 ans.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée sur les créances par voie de provision, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les dépréciations sont évaluées créance par créance.

Les créances et dettes en devises hors zone euro sont converties au taux en vigueur à la clôture de l'exercice. Les écarts par rapport aux valeurs d'origine sont enregistrés dans les comptes d'écart de conversion actif et passif prévus à cet effet.

Les pertes de conversion enregistrées en écart de conversion actif font l'objet d'une provision pour risques et charges.

Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe à la clôture de l'exercice une obligation juridique ou implicite dont il est probable ou certain qu'elle provoque une sortie de ressources au bénéfice de tiers.

A la clôture de l'exercice aucun litige n'est à constater.

Une provision pour perte de change a été constatée pour 148 k euros.

La provision pour indemnité de fin de carrière est inscrite au passif pour 2 k euros.

Situation fiscale

La société a opté depuis le 1^{er} janvier 2019 pour le régime d'intégration fiscale constitué dans les conditions prévues à l'article 223 A du CGI.

A la clôture de l'exercice, le périmètre du Groupe fiscal inclut la société mère TOFANE GLOBAL, et sa filiale IBASIS FRANCE.

Les règles de répartition de la charge d'impôts du Groupe entre les différentes sociétés sont fixées conventionnellement. Les principes retenus sont les suivants :

- Pour toutes les sociétés du Groupe : constatation d'une charge d'impôts ou d'une économie d'impôts équivalente à celle qu'elles supporteraient en l'absence d'intégration fiscale,
- Chez la mère : inscription en charges ou en produits de l'incidence des retraitements liés au régime.

Au titre de l'exercice le résultat fiscal du Groupe est de 1 801 714 €, En vertu de l'application du plafonnement du déficit reportable nous avons pu imputer 1 400 857€ sur les 8 153 752 restants au 31 décembre 2020.

Ainsi le montant du résultat fiscal au 31 décembre 2021 est de 400 857 € ce qui génère une charge d'impôt de 106 227€ entièrement absorbé par l'imputation des crédits d'impôts.

Engagements de retraite

Les engagements de retraite sont désormais calculés selon la méthode IFRIC conforme à la norme IAS 19, ils étaient calculés auparavant selon la méthode des unités de crédit projetées. Le montant des engagements de retraite ont été évalués à 2 427 euros à la date de clôture de l'exercice et sont comptabilisés au passif de la société.

Les principales hypothèses de calcul sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1 %,
- Table de mortalité : INSEE F 2008-2010,
- Age de départ à la retraite : 67 ans,
- Taux de turnover : entre 7 % et 0 % en fonction de l'âge des salariés,
- Taux de revaloriation des salaires : entre 4 % et 0,5 %, en fonction de l'âge des salariés.

Annexe des comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations corporelles	120 616	3 559		124 175
Immobilisations financières	71 163 383	4 010 444		75 173 827
TOTAL	71 283 999	4 014 003		75 298 002

Amortissements et dépréciations d'actif

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations corporelles	52 053	52 418		104 471
TOTAL	52 053	52 418		104 471

Etat des créances

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	34 015 810	3 145 252	30 870 558
Actif circulant et charges constatées d'avance	3 976 889	3 976 889	
TOTAL	37 992 699	7 122 141	30 870 558

Produits à recevoir par poste du bilan

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	3 075 773
Autres créances	88 769
TOTAL	3 164 542

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexe des comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	267500	100,00	26 750 000
Titres en fin d'exercice	267500	100,00	26 750 000

Provisions

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées	793 195	349 449		1 142 645
Provisions pour risques et charges	2 160 726	148 356	2 158 299	150 783
TOTAL	2 953 921	497 805	2 158 299	1 293 427

Etat des dettes

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	33 655 846	4 855 846	28 800 000	
Dettes financières diverses	9 780 621	9 780 621		
Fournisseurs	2 134 207	2 134 207		
Dettes fiscales et sociales	501 638	501 638		
Dettes sur immobilisations	1 776	1 776		
Autres dettes	33 450	33 450		
TOTAL	46 107 538	17 307 538	28 800 000	

Charges à payer par poste du bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	51 469
Emprunts et dettes financières divers	10 055
Fournisseurs	1 541 187
Dettes fiscales et sociales	463 446
TOTAL	2 066 158

Annexe des comptes annuels (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Effectif moyen

Catégories de salariés	N	N-1
Cadres	5	4
TOTAL	5	4

Honoraires du Commissaire aux Comptes

Les honoraires du Commissaire aux Comptes pour l'exercice 2021 sont comptabilisés pour 115 k euros.

Garanties données

Les crédits moyen terme contractés par la société Tofane Global comportent une clause d'exigibilité anticipée de type "covenant" dont le capital restant dû au 31 décembre 2021 s'élève à 33 600 k euros.

Les covenants à respecter sont les suivants :

Covenants	Ratios	Au 31 décembre 2021
Ratio de levier	Dettes financières nettes/EBITDA	< à 1,0
Ratio de couverture des intérêts	EBITDA/charges financières nettes	> à 5,0
Ratio de couverture de flux de trésorerie	Cashflow/service de la dette	> à 2,0

Ces covenants se calculent sur la base des comptes consolidés du Groupe établis selon le référentiel IFRS. Ils sont respectés au 31 décembre 2021.

Des swaps de taux ont été souscrits en lien avec ces crédits.

Le montant notionnel des deux premiers swaps de taux est de 9 000 k euros chacun. L'échéance était au 13 septembre 2021 et couvrait la 1^{ère} tranche d'un emprunt dont il reste 14 000 k euros à rembourser fin 2021.

Le montant notionnel du troisième et dernier swap de taux est de 12 600 k euros. L'échéance est au 14 mars 2022 et couvre la 2^{ème} tranche d'un emprunt dont il reste 19 600 k euros à rembourser fin 2021.

Annexe des comptes annuels (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'exercice
A - Renseignements détaillés concernant les filiales et participations										
<i>- Filiales (plus de 50 % du capital détenu)</i>										
IBASIS FRANCE	19 278	1 023	100	13 012	13 012			185 310	1 272	500
IBASIS PORTUGAL	3 977	-756	100	2 596	2 596			50 761	1 057	
TOFANE GLOBAL LLC	29 222 (*)	-5 759 (*)	100	25 548	25 548	30 859			2 035 (*)	
TOFANE GLOBAL NETHERLANDS BV	1		100	1	1				-23 341	
<i>- Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations										
<i>- Filiales non reprises en A :</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A :</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

(*) : données communiquées en k USD (Dollars Américains).

TOFANE GLOBAL

Société par actions simplifiée
Au capital de 26 750 000 Euros
Siège social : 112 avenue Kléber 75116 PARIS
840 362 214 RCS PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

EN DATE DU 05 MAI 2022

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 décembre 2021**

QUATRIÈME RÉOLUTION - Affectation et répartition du résultat

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et décide d'imputer la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2021, s'élevant à 204 104 euros, en totalité sur le compte « Report à nouveau » dont le solde débiteur est ainsi porté à 7 579 966 euros.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 05 mai 2022 :

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

**Certifié conforme,
Le Président**



TOFANE GLOBAL

Société par actions simplifiée

112 AVENUE KLEBER

75116 PARIS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

PHM AEC
64, Boulevard de Reuilly
75012 Paris

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. au capital de 2 188 160 €
572 028 041 RCS Nanterre
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

TOFANE GLOBAL

Société par actions simplifiée

112 AVENUE KLEBER

75116 PARIS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux Associés de la société TOFANE GLOBAL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TOFANE GLOBAL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris et Paris-La Défense, le 5 mai 2022

Les Commissaires aux comptes



PHM AEC
Vincent Molinié



Deloitte & Associés
Ariane Bucaille

S.A.S. TOFANE GLOBAL

COMPTE RENDU DE TRAVAUX
SUR LES COMPTES ANNUELS
DE L'EXPERT-COMPTABLE,
BILAN, COMPTE DE RESULTAT ET
ANNEXE DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2021

Sommaire

Bilan	2
ACTIF	2
<i>Actif immobilisé</i>	2
<i>Actif circulant</i>	2
PASSIF	3
<i>Capitaux propres</i>	3
<i>Provisions pour risques et charges</i>	3
<i>Emprunts et dettes</i>	3
Compte de résultat	4
Annexe des comptes annuels	6
FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	6
PRINCIPES GENERAUX	7
NOTES SUR LE BILAN ACTIF	10
NOTES SUR LE BILAN PASSIF	11
AUTRES INFORMATIONS	12
DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE	Erreur ! Signet non défini.
TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS	13

COMPTE RENDU DE TRAVAUX SUR LES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de la **S.A.S. TOFANE GLOBAL** pour l'exercice du **1^{er} janvier 2021** au **31 décembre 2021** et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 12 pages, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	82 601 650,25 euros
Chiffre d'affaires	966 820,64 euros
Résultat net comptable	-204 104,09 euros

Fait à ANGERS,
le 07 avril 2022

C.A. LEFEUVRE
Associé

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
Actif immobilisé				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	124 175	104 471	19 704	68 563
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	41 158 018		41 158 018	41 158 017
Créances rattachées à des participations	33 934 529		33 934 529	29 935 623
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	81 282		81 282	69 744
TOTAL (I)	75 298 002	104 471	75 193 532	71 231 946
Actif circulant				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				3 390
Clients et comptes rattachés	2 126 310		2 126 310	1 362 806
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices	13 773		13 773	391 314
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	332 816		332 816	342 824
. Autres	1 470 332		1 470 332	4 026 793
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 725 087		2 725 087	9 109 947
Instruments de trésorerie				
Charges constatées d'avance	33 658		33 658	21 990
TOTAL (II)	6 701 977		6 701 977	15 259 063
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	557 786		557 786	860 059
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)	148 356		148 356	2 142 390
TOTAL ACTIF (0 à V)	82 706 121	104 471	82 601 650	89 493 457

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 26 750 000 €uros)	26 750 000	26 750 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	15 289 500	15 289 500
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-7 375 862	-6 936 119
Résultat de l'exercice	-204 104	-439 743
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	1 142 645	793 195
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
TOTAL (I)	35 602 179	35 456 834
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	148 356	2 142 390
Provisions pour charges	2 427	18 336
TOTAL (III)	150 783	2 160 726
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts	33 650 400	38 458 134
. Découverts, concours bancaires	1 069	9 734
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés	9 780 621	10 941 127
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 134 207	1 480 908
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	310 705	188 484
. Organismes sociaux	171 785	107 942
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		28 617
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	19 148	14 868
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 776	1 776
Autres dettes	33 450	627 952
Instruments de trésorerie	4 377	16 356
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	46 107 539	51 875 898
Ecarts de conversion passif (V)	741 150	
TOTAL PASSIF (I à V)	82 601 650	89 493 457

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)
	France	Exportations	Total	Total
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services		966 821	966 821	912 000
Chiffre d'affaires net		966 821	966 821	912 000
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			10 000	
Reprises sur amort. et prov., transferts de charges			466 898	656 485
Autres produits			24	21
Total des produits d'exploitation			1 443 743	1 568 507
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			3 104 473	3 195 629
Impôts, taxes et versements assimilés			81 565	8 448
Salaires et traitements			802 130	694 458
Charges sociales			334 681	290 909
Dotations aux amortissements sur immobilisations			354 690	328 336
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				10 832
Autres charges			7 231	13 342
Total des charges d'exploitation			4 684 769	4 541 953
RESULTAT D'EXPLOITATION			-3 241 026	-2 973 447
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participation			2 042 050	7 454 582
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés			88 769	148 877
Reprises sur provisions et transferts de charges			2 142 390	3 054 527
Différences positives de change			247 921	29 926
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers			4 521 130	10 687 912
Dotations financières aux amortissements et provisions			148 356	2 142 390
Intérêts et charges assimilées			1 309 910	1 389 510
Différences négatives de change			172 140	76 472
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières			1 630 406	3 608 371
RESULTAT FINANCIER			2 890 724	7 079 541
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-350 302	4 106 094

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 990 529
Reprises sur provisions et transferts de charges		153 704
Total des produits exceptionnels		2 144 233
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		6 563 174
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	349 449	402 420
Total des charges exceptionnelles	349 449	6 965 595
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-349 449	-4 821 362
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	-495 648	-275 525
Total des produits	5 964 873	14 400 652
Total des charges	6 168 977	14 840 394
RESULTAT NET	-204 104	-439 743
Dont crédit-bail mobilier		
Dont crédit-bail immobilier		

Annexe des comptes annuels

S.A.S. TOFANE GLOBAL
112, avenue Kléber
75116 PARIS
N° SIRET : 840 362 214 00024

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

L'exercice social clos le 31 décembre 2021 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31 décembre 2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 82 601 650,25 euros.

Le résultat net comptable est une perte de 204 104,09 euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés par la société TOFANE, Présidente.

Covid-19

Dans le contexte du Covid-19, la société n'a pas suspendu son activité. Elle n'a pas eu besoin de faire appel à des aides financières exceptionnelles, ni aux mesures d'activité partielle.

Ukraine

La guerre en Ukraine, qui a débuté en février 2022, n'a pas d'impact sur les comptes.

A la date d'arrêtés des présents comptes annuels, la Direction de la société TOFANE GLOBAL n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

PRINCIPES GENERAUX

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 relatif au Plan Comptable Général, le cas échéant, modifié par les règlements de l'Autorité des Normes Comptables n° 2015-06, 2016-07, 2018-01 et 2018-02, et en application des principes fondamentaux :

Image fidèle
Comparabilité
Continuité d'activité
Régularité
Sincérité
Prudence
Permanence des méthodes

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du Plan Comptable Général.

Ainsi, les immobilisations inscrites à l'actif du bilan sont :

- Identifiables,
- Porteuses d'avantages économiques futurs,
- Contrôlées par l'entité,
- Evaluées de façon fiable.

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

Les immobilisations, par nature décomposables, ont fait l'objet d'une décomposition lorsque les montants des différents composants apparaissent significatifs et/ou ont des durées d'utilisation distinctes de celles de la structure.

Amortissements

Les amortissements sont comptabilisés selon les durées d'utilisation réelles de chaque type d'immobilisations.

Les durées ainsi appliquées au sein de l'entité sont les suivantes :

Installations et agencements divers	3 à 9 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Mobilier de bureau	3 ans

Lorsque des indices de perte de valeur apparaissent, une dépréciation des immobilisations est constituée, si la valeur actuelle est inférieure à la valeur comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, le montant des augmentations de capital et les frais d'acquisition des titres.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les frais d'acquisition ont été portés à l'actif et font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

Les frais d'emprunt liés à ces acquisitions font l'objet d'un étalement sur 5 ans.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée sur les créances par voie de provision, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les dépréciations sont évaluées créance par créance.

Les créances et dettes en devises hors zone euro sont converties au taux en vigueur à la clôture de l'exercice. Les écarts par rapport aux valeurs d'origine sont enregistrés dans les comptes d'écart de conversion actif et passif prévus à cet effet.

Les pertes de conversion enregistrées en écart de conversion actif font l'objet d'une provision pour risques et charges.

Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe à la clôture de l'exercice une obligation juridique ou implicite dont il est probable ou certain qu'elle provoque une sortie de ressources au bénéfice de tiers.

A la clôture de l'exercice aucun litige n'est à constater.

Une provision pour perte de change a été constatée pour 148 k euros.

La provision pour indemnité de fin de carrière est inscrite au passif pour 2 k euros.

Situation fiscale

La société a opté depuis le 1^{er} janvier 2019 pour le régime d'intégration fiscale constitué dans les conditions prévues à l'article 223 A du CGI.

A la clôture de l'exercice, le périmètre du Groupe fiscal inclut la société mère TOFANE GLOBAL, et sa filiale IBASIS FRANCE.

Les règles de répartition de la charge d'impôts du Groupe entre les différentes sociétés sont fixées conventionnellement. Les principes retenus sont les suivants :

- Pour toutes les sociétés du Groupe : constatation d'une charge d'impôts ou d'une économie d'impôts équivalente à celle qu'elles supporteraient en l'absence d'intégration fiscale,
- Chez la mère : inscription en charges ou en produits de l'incidence des retraitements liés au régime.

Au titre de l'exercice le résultat fiscal du Groupe est de 1 801 714 €, En vertu de l'application du plafonnement du déficit reportable nous avons pu imputer 1 400 857€ sur les 8 153 752 restants au 31 décembre 2020.

Ainsi le montant du résultat fiscal au 31 décembre 2021 est de 400 857 € ce qui génère une charge d'impôt de 106 227€ entièrement absorbé par l'imputation des crédits d'impôts.

Engagements de retraite

Les engagements de retraite sont désormais calculés selon la méthode IFRIC conforme à la norme IAS 19, ils étaient calculés auparavant selon la méthode des unités de crédit projetées. Le montant des engagements de retraite ont été évalués à 2 427 euros à la date de clôture de l'exercice et sont comptabilisés au passif de la société.

Les principales hypothèses de calcul sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1 %,
- Table de mortalité : INSEE F 2008-2010,
- Age de départ à la retraite : 67 ans,
- Taux de turnover : entre 7 % et 0 % en fonction de l'âge des salariés,
- Taux de revaloriation des salaires : entre 4 % et 0,5 %, en fonction de l'âge des salariés.

Annexe des comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations corporelles	120 616	3 559		124 175
Immobilisations financières	71 163 383	4 010 444		75 173 827
TOTAL	71 283 999	4 014 003		75 298 002

Amortissements et dépréciations d'actif

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations corporelles	52 053	52 418		104 471
TOTAL	52 053	52 418		104 471

Etat des créances

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	34 015 810	3 145 252	30 870 558
Actif circulant et charges constatées d'avance	3 976 889	3 976 889	
TOTAL	37 992 699	7 122 141	30 870 558

Produits à recevoir par poste du bilan

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	3 075 773
Autres créances	88 769
TOTAL	3 164 542

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexe des comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	267500	100,00	26 750 000
Titres en fin d'exercice	267500	100,00	26 750 000

Provisions

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées	793 195	349 449		1 142 645
Provisions pour risques et charges	2 160 726	148 356	2 158 299	150 783
TOTAL	2 953 921	497 805	2 158 299	1 293 427

Etat des dettes

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	33 655 846	4 855 846	28 800 000	
Dettes financières diverses	9 780 621	9 780 621		
Fournisseurs	2 134 207	2 134 207		
Dettes fiscales et sociales	501 638	501 638		
Dettes sur immobilisations	1 776	1 776		
Autres dettes	33 450	33 450		
TOTAL	46 107 538	17 307 538	28 800 000	

Charges à payer par poste du bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	51 469
Emprunts et dettes financières divers	10 055
Fournisseurs	1 541 187
Dettes fiscales et sociales	463 446
TOTAL	2 066 158

Annexe des comptes annuels (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Effectif moyen

Catégories de salariés	N	N-1
Cadres	5	4
TOTAL	5	4

Honoraires du Commissaire aux Comptes

Les honoraires du Commissaire aux Comptes pour l'exercice 2021 sont comptabilisés pour 115 k euros.

Garanties données

Les crédits moyen terme contractés par la société Tofane Global comportent une clause d'exigibilité anticipée de type "covenant" dont le capital restant dû au 31 décembre 2021 s'élève à 33 600 k euros.

Les covenants à respecter sont les suivants :

Covenants	Ratios	Au 31 décembre 2021
Ratio de levier	Dettes financières nettes/EBITDA	< à 1,0
Ratio de couverture des intérêts	EBITDA/charges financières nettes	> à 5,0
Ratio de couverture de flux de trésorerie	Cashflow/service de la dette	> à 2,0

Ces covenants se calculent sur la base des comptes consolidés du Groupe établis selon le référentiel IFRS. Ils sont respectés au 31 décembre 2021.

Des swaps de taux ont été souscrits en lien avec ces crédits.

Le montant notionnel des deux premiers swaps de taux est de 9 000 k euros chacun. L'échéance était au 13 septembre 2021 et couvrait la 1^{ère} tranche d'un emprunt dont il reste 14 000 k euros à rembourser fin 2021.

Le montant notionnel du troisième et dernier swap de taux est de 12 600 k euros. L'échéance est au 14 mars 2022 et couvre la 2^{ème} tranche d'un emprunt dont il reste 19 600 k euros à rembourser fin 2021.

Annexe des comptes annuels (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'exercice
A - Renseignements détaillés concernant les filiales et participations										
<i>- Filiales (plus de 50 % du capital détenu)</i>										
IBASIS FRANCE	19 278	1 023	100	13 012	13 012			185 310	1 272	500
IBASIS PORTUGAL	3 977	-756	100	2 596	2 596			50 761	1 057	
TOFANE GLOBAL LLC	29 222 (*)	-5 759 (*)	100	25 548	25 548	30 859			2 035 (*)	
TOFANE GLOBAL NETHERLANDS BV	1		100	1	1				-23 341	
<i>- Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations										
<i>- Filiales non reprises en A :</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A :</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

(*) : données communiquées en k USD (Dollars Américains).